



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 SEPTEMBRE 2023

Election d'un-e représentant-e du Centre pour faire partie de la
Commission consultative de la petite enfance, en remplacement de
M. Michel Chevallier, démissionnaire (Règlement relatif aux conditions de
subventionnement des institutions privées pour la petite enfance, art. 4)
(RCM, art. 130, lettres B, h)

Est élu:

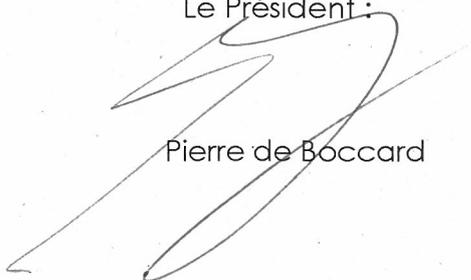
M. Fayçal HADJAS (LC)

certifié conforme

Le Secrétaire :


Matthias Erhardt

Le Président :


Pierre de Boccard